

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2025

numéro
CM_250617_05

L'an deux mille-vingt cinq, le dix sept juin,
Le Conseil municipal, dûment convoqué le onze juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	19
exprimés	27
vote	
pour	27
contre	0
abstention	0

Présents :

Gaëlle LEVEQUE, Ludovic CROS, Nathalie ROCOPLAN, Monique GALEOTE, Ali BENAMEUR, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Isabelle PEDROS, Claude FERAL, Michel PANIS, Jean-Marc SAUVIER, Ahmed KASSOUH, Edith POMAREDE, Damien ALIBERT, David BOSC, Thibault DETRY, Claude LAATEB, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE.

Absents avec pouvoirs :

Gilles MARRÉS à Gaëlle LEVEQUE, Nathalie SYZ à Ludovic CROS, Fatiha ENNADIFI à Monique GALEOTE, Fadilha BENAMMAR KOLY à Isabelle PEDROS, David DRUART à Didier KOEHLER, Joana SINEGRE à Magali STADLER, Françoise CAUVY à Damien ROUQUETTE, Marie Pierre CAUMES à Claude LAATEB.

Absents :

Izia GOURMELON, Christian RICARDO.

OBJET :	Projet de rénovation de la cour de l'école Pasteur dans le cadre du programme NEFLE
----------------	--

VU la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets,

VU la circulaire n°2015-003 du 20 janvier 2015 relative à la mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons,

CONSIDÉRANT la nécessité de faire des cours de récréation des écoles de Lodève des outils pédagogiques,

CONSIDÉRANT la nécessité de lutter contre le ruissellement,

CONSIDÉRANT le projet qui a été soumis par l'école à l'Éducation nationale,

CONSIDÉRANT le coût du projet estimé à onze-mille-neuf-cent-cinquante-quatre euros (11 954 €)

CONSIDÉRANT que des financements de l'État sont possibles, à hauteur de cent pour cent (100%) du coût du projet,

Où l'exposé de Didier KOEHLER et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le projet de rénovation de la cour de l'école Pasteur, projet expérimental pour l'innovation écologique et sociale et le projet pédagogique associé, tel qu'annexés à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

- **ARTICLE 3 : PRÉCISE** que les dépenses et recettes correspondant au projet de rénovation de la cour de l'école Pasteur seront inscrites au budget principal de l'année 2026 ou au budget supplémentaire 2025,

- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers concernés et inscrit au registre des actes

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20250617-lmc118923-DE-1-1
Date de télétransmission : 19/06/25
Date de publication : 23/06/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le dix sept juin deux mille vingt-cinq
Le Maire,
Gaëlle LEVEQUE



N° UAI de votre établissement

Le nom et la commune de l'établissement s'affichent automatiquement lorsque vous avez saisi le n° UAI.

Nom de l'établissement Commune

Nom Prénom

Fonction Email adresse professionnelle, sous risque de ne jamais recevoir les codes d'identification

Nom du projet **Ne pas utiliser de " , « , » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.**

Afin de l'identifier plus rapidement, surtout si votre établissement prévoit d'en déposer plusieurs.

Si le projet est inter-établissement, combien sont concernés en dehors du vôtre ?

Jusqu'à 10 établissements EN PLUS du porteur de projet

Observations

Commentaires formulés par l'équipe d'analyse des dossiers - Ne pas utiliser de " , « , » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.

1. De la concertation au plan d'action

Quelles sont les idées d'évolution ou de transformation identifiées à l'issue des concertations ? **Ne pas utiliser de " , « , » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.**

En Conseil d'École (mars 2023) les parents d'élèves expriment leur souhait que les enfants vivent des expériences scolaires en extérieur (référence aux aires terrestres éducatives.) Dans le même temps, l'équipe enseignante envisage de sortir plus souvent avec les élèves pour des temps d'apprentissages en extérieur. L'école dispose de deux cours d'école, dont l'une appelée « jardin » n'est pas bétonnée et déjà un peu végétalisée. Son potentiel pourrait être toutefois bien mieux exploité en faisant en sorte que la nature prenne de l'ampleur dans cet espace, et en y installant les équipements adéquats pour permettre aux enfants d'évoluer de façon stimulante et de développer leurs liens avec le vivant.

De septembre 2023 à avril 2024 plusieurs rencontres ont été organisées avec les différents partenaires du projet d'aménagement : réflexion commune de l'ensemble de l'équipe pédagogique (enseignants et Atsems de l'école), rencontre avec les élus de la mairie de Lodève puis le responsable voirie de la commune pour la faisabilité du projet, rencontre avec différents partenaires associatifs (CPIE Causses méridionaux, Association Potentiel Jeunes, CAUE34), rencontre avec la paysagiste Mme Mahaut Michez, et temps d'échanges avec les parents d'élèves. A l'initiative des parents d'élèves, des ateliers à destination des élèves sont également organisés pour imaginer collectivement une nouvelle cour d'école.

A l'issue des concertations voici les besoins tels qu'ils sont identifiés pour ce lieu :

- un espace pour se regrouper
Composé de bancs, cet espace permettra des temps d'apprentissages en classe entière, avec une disposition du mobilier en rond qui facilitera l'attention des élèves.
- un espace motricité, comprenant une structure de jeux pour exercer son équilibre, des rondins de bois pour grimper et sauter, une butte de terre pour grimper, descendre, glisser. Cet espace pourra être utilisé librement par les enfants durant les temps de récréation, et exploité par les enseignants durant les temps d'apprentissages, pour le développement moteur des enfants.
- un espace potager, composé de bacs de plantation (fleurs, aromates, légumes de saison). L'espace potager sera principalement utilisé durant les temps d'apprentissages, pour permettre aux enfants de découvrir concrètement le cycle de vie d'une plante, ses besoins, et la façon dont on peut en prendre soin. Espace également exploité pour des ateliers sensoriels et découverte de la faune et de la flore. L'installation d'un système d'arrosage par goutte à goutte est envisagé.
- un espace manipulation, composé de différents bacs : bac à sable au sol, bacs à remplir selon les saisons (eau, terre, feuilles, marrons, cailloux ...) à hauteur d'enfants, bacs de terre pour des activités de transvasements, et des explorations sensorielles et scientifiques.

Observations

Commentaires formulés par l'équipe d'analyse des dossiers - Ne pas utiliser de " , « , » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.

2. Notre plan d'action, ses priorités et ses objectifs

Notre plan d'action, c'est : **Ne pas utiliser de " , « , » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.**

2023-2024
- concertation avec les différents acteurs et partenaires potentiels
- définition des objectifs pédagogiques du projet
- précision des besoins
- premières interventions des services techniques : haie centrale arrachée, arbres morts retirés, don de grands pots colorés et plantation de 4 plantes grimpantes
- achat du programmateur pour l'arrosage
- réalisation par les élèves, enseignants et Atsems des premiers aménagements : une grande fresque sur le thème de l'eau, un espace de découvertes sonores et un banc de l'amitié

2024-2025
- finalisation du projet, réalisation des devis avec l'aide des services techniques de la mairie, dépôt du dossier NEFLE
- organisation de chantiers participatifs avec les parents d'élèves : fabrication des bacs potagers et tressage de la cabane en osier vivant
- lancement du potager avec les élèves
- premières interventions du CPIE avec les élèves (insectes, pollinisation et biodiversité) pour les PS-MS
- instauration d'un temps d'école dehors dans le jardin une demi-journée par semaine

2025-2026
- achat et installation : parcours sportif, coin regroupement, cabane de rangement, bacs de manipulation (par les services techniques de la mairie)
- plantation des arbres, arbustes, plantes vivaces et prairie fleurie (par les services techniques de la mairie)
- interventions du CPIE sur la biodiversité tout au long de l'année scolaire, pour les MS-GS
- poursuite et augmentation du temps d'école dehors

Observations

Commentaires formulés par l'équipe d'analyse des dossiers - Ne pas utiliser de " , « , » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.

Les priorités identifiées sur tout ou partie des trois dimensions fondamentales :

Excellence de la formation des élèves :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Lutter contre le décrochage scolaire | <input type="checkbox"/> L'accompagnement des parcours et l'orientation | <input type="checkbox"/> Alliances éducatives internationales |
| <input type="checkbox"/> Lutter contre les difficultés scolaires | <input type="checkbox"/> L'apprentissage des fondamentaux (plan maths et français) | <input type="checkbox"/> Alliances avec les partenaires économiques |
| <input type="checkbox"/> L'évaluation des élèves | <input checked="" type="checkbox"/> Lien école-famille | <input type="checkbox"/> Autre |

Égalité :

- | | | |
|---|---|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lutter contre les assignations sociales et territoriales | <input type="checkbox"/> Ecole inclusive | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Valeurs de la République et citoyenneté | <input type="checkbox"/> Egalité filles – garçons | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Climat scolaire (prévention et lutte contre les discriminations, les violences, le harcèlement) | <input type="checkbox"/> Education artistique et culturelle | |

Bien-être :

- | | | |
|---|---|--------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Education au développement durable et transition écologique | <input type="checkbox"/> Promotion de la santé y compris éducation à la sexualité | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement des espaces (hors bâti scolaire) | <input checked="" type="checkbox"/> Activité physique et sportive | |

Le ou les objectifs que notre plan d'action vise à atteindre : Ne pas utiliser de " , « , » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.

- améliorer la qualité des temps de récréation, en permettant aux enfants de choisir parmi plusieurs activités, de se retrouver dans des coins calmes si besoin, de répondre à leurs besoins moteurs, de partager des temps créatifs, de multiplier les expériences sensorielles.
- augmenter le lien des enfants au vivant, en les faisant évoluer dans un lieu non bétonné accueillant une riche biodiversité et en leur proposant des activités destinées à entretenir et prendre soin du lieu.
- augmenter les temps d'apprentissages en extérieur, pour varier les situations d'apprentissage et répondre aux différentes intelligences de chacun, pour améliorer les capacités d'attention et renouveler l'intérêt des enfants, pour développer leurs compétences psycho-sociales et favoriser les apprentissages transversaux, et notamment le langage oral.
- améliorer le lien école-famille en impliquant les parents d'élèves dans l'entretien et le développement du jardin potager (dans le cadre notamment du dispositif d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans.)

Indicateurs de réussite

- Augmentation de la biodiversité dans le jardin (mesurée avec les élèves) et par conséquent augmentation des connaissances des enfants sur le vivant : savoir expliquer le cycle de vie d'une plante et d'un insecte, être capable de nommer différentes espèces d'oiseaux, différents insectes, différentes fleurs ou plantes aromatiques, être capable d'observer un insecte ou une plante sans l'abîmer ou le tuer
- Appropriation par les enfants des différents espaces pendant les temps de récréation et capacité à jouer ensemble
- Appropriation par les enseignants des différents espaces et augmentation du temps d'apprentissage en extérieur
- Implication des parents d'élèves dans le projet jardin (augmentation du nombre de parents répondant positivement aux invitations des enseignants à participer à des ateliers)

Observations

Commentaires formulés par l'équipe d'analyse des dossiers - Ne pas utiliser de " , « , » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.

Votre projet relève-t-il d'une **expérimentation à caractère dérogatoire** (Articles L.314-1 à L.314-3 du code de l'éducation) ? Oui Non

Dérogation à l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, liaison entre les niveaux d'enseignement, coopération avec les partenaires du système éducatif, langue d'enseignement, échanges avec des établissements étrangers, utilisation des outils et ressources numériques, répartition des heures d'enseignement sur l'ensemble de l'année scolaire, orientation des élèves, participation des parents d'élèves...

Quel est le nombre d'élèves
bénéficiaires du projet ?

Observations sur le nombre d'élèves bénéficiaires

Commentaires formulés par l'équipe d'analyse des dossiers - Ne pas utiliser de ", «, » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.

Quand débiterait la mise en œuvre du projet
:

Observations sur le calendrier

Commentaires formulés par l'équipe d'analyse des dossiers - Ne pas utiliser de ", «, » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.

Début

Au-delà des équipes éducatives et des
élèves, quelles sont les autres parties
prenantes dans la mise en œuvre du projet
?

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

- Les équipes du périscolaire
- la commune / l'intercommunalité
- Le département
- La région
- Les partenaires associatifs
- Les entreprises
- D'autres acteurs (ARS, PJJ, etc.)

Précisions

Observations

Commentaires formulés par l'équipe d'analyse des dossiers - Ne pas utiliser de ", «, » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.

3. Nos besoins pour la mise en œuvre du plan d'action

Afin de vous aider à identifier vos besoins d'accompagnement vous pouvez consulter le "[Parcours guide de l'innovation](#)" et prochainement le livret de l'innovation pédagogique.

Auriez-vous besoin d'accompagnement pour :

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

- préciser les indicateurs de suivi et/ou d'évaluation
- co-construire des outils de suivi de projet (carnet de bord/tableau de suivi/protocole de test)
- obtenir l'expertise de chercheurs
- préciser les modalités d'action
- définir des besoins de formation

Si vous le souhaitez, dites-nous en plus : Ne pas utiliser de ", «, » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.

Observations

Commentaires formulés par l'équipe d'analyse des dossiers - Ne pas utiliser de ", «, » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.

Pour la mise en œuvre de mon projet, j'envisage un besoin de financement éventuel sur les années scolaires : 2022-23 2023-24 2024-25 2025-26 2026-27 2027-28

	Nature du besoin	Nombre de bénéficiaires	Montant estimé
Achat de matériel	Bois pour bacs de manipulation et coin regroupement 1570 euros Petit matériel (transvasements, jardinage ...) 845 euros Table ardoise et bancs, pont de singe, rondins 2969 euros Abri de jardin 2970 euros Plantations / Arrosage / Terre pour butte de motricité 2000 euros		10 354,00 €
Intervenants extérieurs	Enrichissement de la biodiversité du jardin en rendant les élèves acteurs de ce projet, projet mis en oeuvre et animé par le CPIE sur 2 années (interventions année 1 autofinancées)		1 600,00 €
Formation			
Indemnisation de personnel EN			
Frais de déplacement			
Autre			
Montant total demandé			11 954,00 €

Vous pouvez déposer vos documents ici :

- Détail financement 2025 2026.pdf
- devis abri de jardin.pdf
- devis CPIE 25 26.pdf
- devis bois et sable.pdf
- devis Lacoste.pdf

En cas de co-financement par la collectivité et/ou lorsque les demandes d'achat de matériel la concerne au titre du transfert de propriété, je me suis assurée que la collectivité a été associée ?
 Oui Non

Observations

Commentaires formulés par l'équipe d'analyse des dossiers - Ne pas utiliser de ", «, » ou de puces, préférez de simples retours à la ligne.

Montant alloué A renseigner par l'équipe d'analyse des dossiers, il est possible de modifier la pluri-annualité proposée précédemment

	Achat de matériel	Intervenants extérieurs	Formation	Indemnisation de personnels EN	Frais de déplacement	Autre	Financement par la CT de référence
2023-24							
2024-25							
2025-26							
Total alloué par l'Education nationale au projet							0,00 €

Espace manipulation : bac à sable et bacs à hauteur d'enfants pour transvasements variés selon les saisons



Bacs potagers et coin regroupement



Espace motricité : pont de singe, rondins, butte de terre



Jeux calmes : table et cabane



Détail du financement demandé pour 2025:2026 :

Bois pour la fabrication du coin regroupement et des bacs de manipulation : 1570 euros

Sable : 382 euros

Végétaux, matériel goutte à goutte, butte de terre pour la motricité : 2000 euros

Table ardoise, pont de singe et rondins pour la motricité : 2969 euros

Petit matériel (boîtes d'observation, matériel de transvasement, matériel pour le jardin ...) : 845 euros

Cabane de rangement : 2970